

Bonjour à toutes et à tous,

Les fêtes de fin d'année sont loin déjà ! Les prémices du printemps avec les amandiers en fleurs nous laissent supposer des jours meilleurs.

Nous remercions tous les adhérents qui se sont exprimés au travers de la boîte à idées. Nous vous encourageons vivement à continuer. Celle-ci est mise à votre disposition afin que chacun de vous puisse s'exprimer à propos de tout ce qui touche les activités et manifestations proposées au sein de l'association (lieux, distances....). Nous sommes plus de 280 adhérents et nous ne pouvons malheureusement pas vous interroger tous, individuellement.

Cette année, nous avons innové avec une nouvelle présentation lors de la manifestation de la galette des Rois. Cela a été un succès. Nous remercions tous les adhérents présents (un record !) et tous ceux qui nous ont averti à l'avance de leur désistement. Il n'y a pas eu de gaspillage !

Les dates de l'assemblée générale et du pique-nique de fin d'année ont été déterminées. Elles vous sont communiquées dans la fiche « sorties, visites et RDV exceptionnels » Nous nous sommes laissés une semaine avant fin juin pour le cas où le temps, comme l'année dernière ne serait pas de la partie et nous obligerait à reporter celui-ci.

Je rappelle pour les nouveaux adhérents, et nous en avons une cinquantaine chaque année, que cette dernière journée de la saison nous permet de tous nous réunir à nouveau pour des moments conviviaux voire amicaux et où s'ajoutent (pétanque, jeux de société, cartes....)

En quelques mots : Un bel après-midi entouré d'amis, de petits bonheurs et de bonne humeur ! N'hésitez plus, Venez nombreux, vous êtes les bienvenus dans ce magnifique lieu ombragé et reposant. Il y a de la place pour tous !

L'année prochaine, l'association fêtera ses 50 ans ! l'occasion pour le conseil d'administration de se mobiliser et de vous faire participer à plus de manifestations exceptionnelles tout au long de l'année.

Ma fonction de Présidente m'oblige à vous rappeler l'article 2 de la charte du marcheur. Je vous remercie de bien le respecter (chaussures de marche montantes à semelles crantées et bâtons de marche recommandés). Prenons soin de nous ! Les différents niveaux de marches sont aussi là pour nous permettre de changer de niveau lorsque cela s'avère nécessaire, alors n'hésitez pas !

**A présent, revenons à une réalité beaucoup plus préoccupante. Dans un proche avenir, si nous n'avons pas plus d'adhérents qui se proposent pour devenir animateurs dans toutes les activités proposées, sans exception, nous nous verrons dans l'obligation de réduire, voire supprimer certaines d'entre elles.**

Nous vous rappelons que vous pouvez devenir animateur de marches, randonnées seulement pour une ou même deux sorties dans l'année. Vous serez, la première année, accompagnés par un ou des animateur(s) confirmé(s). Ils se feront un plaisir de vous donner toutes les explications dont vous avez besoin. Alors n'hésitez plus, rejoignez-les, **c'est vital pour la poursuite de l'association.**

Nous vous rappelons aussi que le conseil d'administration peut accueillir 15 personnes. **A ce jour, nous ne sommes que 11 !!! Là aussi, il est urgent de compléter ce manque. Venez participer au bon fonctionnement de votre association et faire qu'elle perdure. En tant qu'adhérents, nous sommes tous concernés !** N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent trimestre.

Votre Présidente, mars 2024

